

## URBANISME EN AGRICULTURE

### DATE ET LIEU DE LA FORMATION

Vendredi 18 décembre 2020

Mâcon – Université de Bourgogne, 9, rue de Flacé.

### DUREE

1 journée de formation de 7 heures : 9 h – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h

### INTERVENANT

**François Robbe**

Maître de conférences à l'Université Lyon 3, Avocat au barreau de Villefranche-sur-Saône

### OBJECTIFS

- Connaître le droit de l'urbanisme applicable en zone naturelle ou agricole
- Maîtriser les possibilités de constructibilité en zone N ou A des documents d'urbanisme (incidences de la loi ALUR)
- Appréhender les différentes procédures
- Connaître les différents recours et l'état du contentieux
- Maîtriser les différentes zones de protection des espaces naturels et agricoles (ZAD, ZENS, PAEN...)

### PROGRAMME

- I. REGLEMENTATION NATIONALE D'URBANISME (RNU) ET CONSTRUCTIONS AGRICOLES
- II. REGLE DE LA CONSTRUCTIBILITE LIMITEE
- III. CONSTRUCTION AGRICOLE EN ZONE DE MONTAGNE ET DANS LES ESPACES PROTEGES
- IV. CONSTRUCTION EN ZONE AGRICOLE DANS LES POS ET PLU
- V. PERMIS DE CONSTRUIRE EN ZONE AGRICOLE (INSTRUCTION, DELIVRANCE, CONTENTIEUX)

### MODALITES D'INSCRIPTION

Prendre contact avec :

**Philippe GONOD**, secrétariat des formations de Droit rural

**Courriel : [philippe.gonod@u-bourgogne.fr](mailto:philippe.gonod@u-bourgogne.fr)**

**Tel : 03 85 21 94 22**

Site universitaire de Mâcon

Université de Bourgogne

9, rue de Flacé 71000 Mâcon

## TARIFS

Coût de la formation : 300 € TTC